



Paris, le 22 décembre 2015

Quand on n'a plus de cantine

Samedi 19 décembre, l'Orchestre Philharmonique, le Chœur et la Maitrise de Radio France donnaient à l'auditorium le concert dit "de Noël". Ce concert faisant l'objet d'une captation télévisuelle, le planning de travail était le suivant : répétition raccord de 18h à 19h et concert à 20h. La répétition s'est terminée vers 18h40, et à ce moment, chacun a eu la nécessité de s'alimenter. Or il a été fait le constat que la cantine était fermée. Ceci appelle plusieurs observations :

- Pour le moins l'information de la fermeture de la cantine n'a pas été portée à la connaissance des musiciens. Seul un Texto du 16 décembre, mode de communication auquel les musiciens n'ont pas accès, a signalé la fermeture de la restauration d'entreprise *pour s'adapter à la modification de la fréquentation* (sic)
- Avant de faire un concert, les artistes ont le besoin de prendre une alimentation pour un apport en énergie indispensable, afin de permettre de produire un spectacle de qualité
- L'ensemble du personnel qui travaille le week-end dans cette Maison n'a plus droit au même traitement que les salariés qui y travaillent la semaine. Le 19 décembre dernier, c'est environ 150 personnes qui devaient sortir afin de s'alimenter, en une heure de temps, pas davantage. Rêve t on ? Non point.
- Dire qu'une telle situation est inadmissible est bien la manière la plus correcte de la qualifier. Aussi, parler de respect, de considération, de qualité du travail, devient totalement obsolète. En conséquence, tous les beaux discours sur notre ambition d'être une maison de professionnels animés d'un sens très aigu de notre travail sont désormais inutiles.

Dans un premier temps, et au nom des salariés qui ont manifesté une grande colère samedi soir, l'Unsa exige que tous les intervenants (musiciens et autres personnels) soient dédommagés à la hauteur du désagrément qu'ils ont dû subir.

Mais plus largement, si la situation et les projets de fermeture prévus se concrétisent, il n'y aurait plus qu'une seule alternative : plus personne ne travaille le week-end à Radio France. En effet, l'option plateau-repas qui est envisagée ne répondra pas aux principes de base d'une alimentation de qualité.

Il est juste impensable de constater une subvention exceptionnelle de la restauration collective à hauteur de 800000€ au budget 2016 et d'en arriver à cette situation extrême.